19630

### BULLETIN

DU

# Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique

Tome XVII, n° 52. Bruxelles, août 1941.

### **MEDEDEELINGEN**

VAN HET

# Koninklijk Natuurhistorisch Museum van België

Deel XVII, n<sup>r</sup> 52. Brussel, Augustus 1941.

## NOTES SUR LES CÉPHALOPODES,

par W. Adam (Bruxelles).

XVI. — Sur une nouvelle espèce de Céphalopode (Octopus robsoni sp. nov.) de la mer Rouge.

Lors de sa mission en Egypte, R. Ph. Dolleus (1928) a récolté, dans le golfe de Suez, une douzaine de spécimens d'une espèce d'Octopode qui se caractérise à première vue par la présence d'une paire d'ocelles pourvus d'un anneau irisé blanchâtre, bleuâtre ou mauve.

Jusqu'à présent, les auteurs ont signalé dans la mer Rouge deux espèces d'Octopodes pourvus d'ocelles : Octopus horsti Joubin, 1898, identique à Octopus cyaneus Gray, 1849 (voir G. C. Robson, 1929, p. 94) et Octopus areolatus Férussac et d'Orbigny, 1835-48 que Th. Weindl (1912, p. 270) a signalé comme une espèce nouvelle pour la mer Rouge, sans en donner une description. Il est probable que les spécimens signalés par Th. Weindl appartiennent à la même espèce que ceux récoltés par R. Ph. Dollfus; mais, comme nous le verrons plus loin, il ne s'agit pas d'Octopus arcolatus Férussac et d'Orbigny.

Syntypes. — Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Description. — Le matériel (1) comprend cinq femelles et sept mâles en bon état de conservation (solution de formol).

<sup>(1)</sup> Une description détaillée avec des figures paraîtra ultérieurement dans une étude monographique des Céphalopodes de la mer Rouge.

La longueur dorsale du manteau est 33-60 mm. chez les femelles, 28-38 mm. chez les mâles.

Le manteau est court et largement arrondi (68,5-90 % chez les 99; 67,5-85 % chez les 33). La tête est beaucoup moins large que le manteau (36,5-51,5 % chez les 99; 47,5-59 % chez les 33) avec les yeux peu saillants. Chez les petits spécimens la tête semble être relativement plus large que chez les grands.

Les bras sont relativement courts (70-73 % chez les  $\mathcal{Q}\mathcal{Q}$ ; 70-77 % chez les  $\mathcal{C}\mathcal{C}$ ), presque invariablement dans l'ordre 4. 2. 3. 1. Les ventouses assez saillantes mesurent 5,7-9,3 % chez les femelles, 6,5-10,6 % chez les mâles; elles ne montrent donc pas la différence très nette que l'on observe entre les sexes des espèces voisines.

La membrane interbrachiale assez profonde (23,5-30,5%) chez les 99; 20-30 % chez les 33 se poursuit le long des bras, surtout du côté ventral. Sa formule est le plus souvent C. B. D. E. A.

Les branchies ont 8-10 filaments par demi-branchie; les trois animaux femelles examinés à ce sujet possèdent 8-9 filaments, trois mâles en ont 10. L'organe siphonal est en forme de **W** avec les branches épaisses.

Chez le mâle, le bras ventro-latéral droit est hectocotylisé. La ligule est assez longue (6,7-9,6 %), peu creusée et faiblement striée transversalement. Le calamus est très peu développé.

La radule a les dents centrales assez courtes, à base arquée; d'une sériation A<sub>2,3</sub> avec un ou deux denticules de chaque côté de la pointe médiane. Les premières dents latérales sont allongées, les deuxièmes latérales longues, à base arquée, pourvues d'un long talon intérieur. Les troisièmes dents latérales sont assez variables, plus ou moins allongées. Les plaques marginales sont assez longues.

Les animaux, conservés au formol, sont tous d'une couleur beige, claire, tacheté de brun. Dans les spécimens bien conservés, tous les bras montrent à la base externe des ventouses dorsales une bande brune foncée très nette. Toute la face dorsale est plus ou moins granuleuse; les tubercules clairs, très serrés, sont séparés par une réticulation plus foncée. C'est principalement la face dorsale du manteau qui porte un assez grand nombre de tubercules plus grands que les autres. Autour des yeux on remarque parfois jusqu'à six tubercules (ou cirrhes) régulièrement espacés.

Entre l'œil et le bord de la membrane interbrachiale latérale

se trouve de chaque côté un ocelle, une tache ovalaire brune, pourvue d'un anneau irisé, blanchâtre, bleuâtre ou mauve. L'ocelle se trouve généralement au milieu, entre l'œil et le bord de la membrane, parfois plus rapprochée de l'œil. L'ocelle mesure 13,6-20,5 % de la longueur dorsale du manteau, le diamètre de l'anneau irisé atteint à peu près la moitié de celui de l'ocelle entier.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Parmi les Octopodes pourvus d'une paire d'ocelles, les espèces suivantes sont caractérisées par la présence d'un anneau irisé dans l'ocelle : Octopus areolatus Férussac et d'Orbigny, Octopus ocellatus Gray, Octopus fangsiao Férussac et d'Orbigny, Octopus sinensis Férussac et d'Orbigny, Octopus ovulum Sasaki, Octopus membranaceus Quoy et Gaimard, Octopus pulcher Brock et Octopus brocki Ortmann. La confusion qui règne dans l'emploi de ces noms spécifiques rend très difficile une comparaison entre notre matériel et ces espèces.

Après avoir examiné les types d'Octopus areolatus et Octopus ocellatus, G. C. Robson (1929, p. 116) a démontré qu'Octopus arcolatus (de Haan MS) Férussac et d'Orbigny était basé sur deux spécimens, dont l'un correspond à l'Octopus areolatus, tel que W. E. Hoyle (1886) l'a décrit, et dont l'autre correspond à Octopus ocellatus Gray. Une révision des spécimens attribués à l'une ou l'autre de ces espèces a amené G. C. Robson à conclure (1929, p. 118): « On analysing the available figures I find that a certain number agree fairly closely with one or the other type forms, and a few are definitely intermediate. The number of individuals resembling one or another quite distinctly is sufficiently high to justifie the recognition of two species, at least for the present ». Mais plus loin, il ajoute : « No forms are more distinct than the extreme areolatus and ocellatus, and in some of the specimens studied the characters of the extreme forms are so combined that it is hard to assign them to one or the other ».

Nos spécimens du golfe de Suez ressemblent à Octopus ocellatus par la forme générale du corps et de la tête, par l'hectocotyle et par l'organe siphonal; ils correspondent à Octopus areolatus par les bras relativement courts, par la membrane interbrachiale profonde, par les dimensions des ocelles et par la radule. Cependant, nos spécimens se distinguent des deux espèces par l'absence de ventouses plus grandes chez

le mâle et par le nombre de filaments branchiaux qui est intermédiaire entre celui des deux espèces.

Octopus ovulum Sasaki, caractérisé par la présence de six stries longitudinales dorsales et dorso-latérales, est considéré par G. C. Robson (1929, p. 123) comme une variété d'Octopus areolatus. Il est à remarquer que G. C. Robson cite un exemplaire de cette variété, provenant de Vargat Reef (Afrique de l'Est) tandis que les autres individus habitent les eaux chinoises et japonaises.

Selon G. C. Robson, Octopus fangsiao Férussac et d'Orbigny et Octopus sinensis Férussac et d'Orbigny seraient identiques à Octopus ocellatus ou à Octopus areolatus; Octopus pulcher Brock pourrait être un jeune spécimen d'Octopus areolatus, tandis qu'Octopus membranaceus Quoy et Gaimard, dont le type en mauvais état de conservation ne permet plus un examen détaillé, représente probablement le jeune d'un individu intermédiaire du groupe ocellatus-areolatus. Octopus brocki Ortmann serait identique à Octopus aerolatus. D'après G. C. Robson (1929) le groupe d'Octopodes caractérisés par des ocelles pourvus d'un anneau irisé ne comprendrait en somme que deux espèces : Octopus ocellatus et Octopus areolatus entre lesquels des intermédiaires existent.

Dans sa monographie des céphalopodes japonais, M. Sasaki (1929), qui n'a pas eu connaissance de la monographie de G. C. Robson (1929), a décrit deux espèces d'Octopodes aux ocelles pourvus d'un anneau irisé :

- 1. Octopus fangsiao d'Orbigny qui serait identique à Octopus sinensis (pars), Octopus membranaceus (pars), Octopus brocki (pars) et à certaines formes décrites comme Octopus areolatus et Octopus ocellatus, et dont la variété etchuanus Sasaki serait identique à Octopus brocki (pars).
- 2. Octopus ovulum (Sasaki) qui serait identique à d'autres formes d'Octopus ocellatus et Octopus areolatus.

Chez Octopus fangsiao l'ocelle est pourvu d'un anneau verdâtre ou jaunâtre, il est situé plus près de l'œil que du bord de la membrane; chez Octopus ovulum l'anneau de l'ocelle est violacé ou bleuâtre et situé plus près du bord de la membrane.

Par la couleur de l'ocelle, les spécimens du golfe de Suez correspondent à Octopus ovulum, mais ils ne possèdent pas la coloration caractéristique de la face dorsale d'Octopus ovulum, coloration qui peut cependant faire défaut. Pour une comparaison détaillée entre notre matériel et les espèces japo-

naises je dois renvoyer à la monographie de M. Sasaki. Il en résulte que ce matériel du golfe de Suez correspond aux deux espèces japonaises par certains caractères mais en diffère par d'autres.

L'état actuel de nos connaissances des Octopodes pourvus d'ocelles ne permet en tout cas pas d'identifier le matériel de la mer Rouge à une des espèces décrites. Pour ne pas augmenter la confusion régnant dans la nomenclature actuelle, j'ai jugé utile de décrire ce matériel comme une nouvelle espèce, tout en reconnaissant qu'une étude approfondie ultérieure, basée sur un nombre suffisant d'exemplaires provenant de régions géographiques différentes, pourrait démontrer qu'il ne s'agit que d'une race géographique d'une seule espèce qui comprendrait toutes les formes mentionnées ci-dessus.

J'ai appelé l'espèce *Octopus robsoni* sp. nov. en honneur de mon excellent collègue G. C. Robson.

Muséum National d'Histoire naturelle, Paris. Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, Bruxelles.

#### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

FÉRUSSAC, A. DE, et ORBIGNY, A. D', 1835-1848, Histoire naturelle générale et particulière des Céphalopodes acétabulifères, Paris.

HOYLE, W. E., 1886, Cephalopoda. — Challenger Report XVI.

Joubin, L., 1898, Sur quelques Céphalopodes au Musée royal de Leyde et description de trois espèces nouvelles. — Notes from the Leyden Museum, XX, p. 21.

Robson, G. C., 1929, A Monograph of the recent Cephalopoda,

I. Octopodinae. — London.

Sasaki, M., 1929, A Monograph of the Dibranchiate Cephalopods from the Japanese and adjacent waters. — Journal of the College of Agriculture, Hokkaido Imperial University, XX, Suppl.

WEINDL, TH., 1912, Vorläufige Mitteilung über die von S. M. Schiff "Pola" im Roten Meer gefundenen Cephalopoden. — Anzeiger der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Wien, XLVIII,

p. 270.



